

CONDITIONS.

ABONNEMENT :

Un an \$ 0.50

Six mois 0.25

Un numéro . . . 1c

L'abonnement est strictement payable d'avance.



CONDITIONS.

ANNONCES

par ligne

Première insertion, 10c

Ins. subséquentes, 5c

Remise libérale aux annonceurs à long ter.ne.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

Le vrai peut qu'iquefois n'être pas "vrai sans blague"—BOIS L'EAU

H. BERTHELOT, Rédacteur.

GODIN, MONDOU & Cie., Editeurs-Propriétaires.

FEUILLETON.

VŒUX ACCOMPLIS.

ROMAN CANADIEN.

(SUITE.)

Ils allaient donc se marier le mardi ; et le lundi dans l'après midi monsieur et madame Mainfroy s'étaient rendus avec leurs fils chez Madame Blondeau qui les attendaient avec Virginie et Louise et quelques amis pour signer les contrats. Tous les articles avaient été rédigés d'avance ; madame Blondeau faisait une belle dot à chacune de ses filles, et monsieur Mainfroy, se réservant pour lui et sa femme une pension viagère, transportait tous ses biens à Victor et Léon. Les parents et amis présents s'extasiaient en voyant tant de générosité des deux côtés, et au milieu des félicitations adressées de toutes parts aux futurs époux, le notaire commença la lecture d'un des contrats, car ils étaient identiques, avec la différence des prénoms des époux. Victor saisissait la plume pour signer le premier, quand un cavalier arrivant au galop, appela, (le capitaine) Mainfroy.

Par un mouvement involontaire, Victor laissant tomber la plume, s'élança à la fenêtre et l'ouvrit précipitamment. Le cavalier lui remit une lettre du gouverneur. Il lut d'un coup d'œil et la passa à Léon ; un soupir comprimé s'échappa de ses lèvres, et sa main saisit machinalement le pommeau de son épée. L'assemblée gardait un profond silence, et Léon jeta avec impatience la lettre sur la table, en disant au notaire : c'est une nouvelle clause à ajouter au contrat.

Faites en la lecture avant que nous signions. Sa voix était un peu émue. Louise se rapprocha de lui, et Virginie saisit le bras de Victor en tremblant. — Qu'est-ce tout cela, dit monsieur Mainfroy.

— Vous allez le savoir dit le notaire. Et il lut la lettre que Victor venait de recevoir.

« Au capitaine Victor Mainfroy.

Le gouvernement de Sa Majesté requiert vos services ; en conséquence vous vous tiendrez prêt à partir demain à midi, pour vous rendre à Saint Jean et recevoir les instructions de monsieur de St Luc, demandant des Sauvages. Vous voudrez bien communiquer le

même ordre au capitaine Léon Mainfroy. Sa Majesté se plaît à reconnaître votre mérite, et vous à choisi ainsi que le capitaine Léon Mainfroy pour commander chacun un détachement de Sauvages, et vous ne manquerez pas de justifier le choix de Sa Majesté par votre dévouement et votre activité.

GUY CARLTON.

Madame Blondeau resta stupéfaite ; c'est bien, dit monsieur Mainfroy au notaire, nous signons le contrat une autre fois. — Nous ne marierons pas demain, dit Virginie. — Pourquoi non, dit Louise, rien n'empêche, puisque Léon ne part qu'à midi. C'est vrai, dit Léon nous nous marierons de bonne heure, et puis nous partirons après déjeuner, et la cérémonie sera faite pour quand nous reviendrons. — Je le veux bien, dit Victor, à la condition que Virginie ne portera pas mon deuil, si je suis tué. — En attendant ce dernier mot, Virginie et Louise fondirent en larmes, et tout ce qu'il y avait de fatalité dans le retard apporté une seconde fois à leur mariage, au moment où il allait être conclu se présenta à leur imagination. Une tristesse sombre s'empara de toutes l'assemblée, les deux militaires eux-mêmes furent effrayés de leur destinées, et ils cherchaient en vain des paroles consolantes pour calmer les angoisses de leurs fiancées. Monsieur Mainfroy se remit bientôt. Allons, allons, mes petites, dit-il vos capitaines reviendront colonels, c'est assez pleurer ; tout le monde n'est pas tué à la guerre, je l'ai faite pendant vingt ans, sans jamais attraper une égratignure. La campagne ne sera pas longue ; ah ! si vous voulez être les épouses de deux militaires, il ne faut pas pleurer quand ils partent pour la guerre. C'est leur métier ; vous étiez plus sage madame Mainfroy, vous ne pleuriez pas quand je partais, aussi est-ce que je ne suis pas toujours revenu sain et sauf des pays hauts ; que diable, capitaine ! ...c'est un capitaine, il faut qu'il parte quand l'ordre arrive, et faut que sa femme lui passe elle-même son épée, sans cela il ne doit pas l'aimer. — Louise essaya ses larmes, et embrassa monsieur Mainfroy. Mais je ne pleurerai pas ! Léon tu m'aimeras toujours, n'est-ce pas Léon ? et j'attendrai que tu sois de retour pour nous marier. Léon se releva fierment en lançant un regard indescriptible à Louise, et lui

serra la main. Il ne dit pas un mot, mais il frappa de son épée contre le bras de Victor, et les deux capitaines se préparèrent à sortir afin de dissiper leur émotions au grand air. Virginie et Louise se dirent quelques mots à l'oreille ; et comme leurs fiancés sortaient, Virginie leur dit vous viendrez nous dire adieu demain, avant de partir. Nous irons ensemble à l'église de Bonsecours, pour nous marier ? demanda Victor. Non non, dit Louise c'est pour autre chose, à revoir, demain à six heures.

Le lendemain, dès dix heures un bateau chargé de bagages de l'armée était amarré à la côte derrière l'église Bonsecours et attendait des passagers qui ne devaient s'y embarquer qu'à midi. Un soldat faisait sentinelle auprès ; et là une foule de curieux passaient et repassaient afin de voir le départ et reconnaître les officiers qui se rendaient à l'armée. La cloche de Bonsecours tintait l'appel de la messe, et bien des personnes y entraient, attirés par la dévotion et pour assister à une cérémonie religieuse inusitée dans cette église à pareille heure. Au milieu du recueillement les deux capitaines Mainfroy, en grande tenue, et donnant le bras chacun à leurs fiancées, s'avancèrent jusques aux balustrades. Madame Blondeau seule les accompagnait. Ils s'agenouillèrent tous sur les marches du chœur, et se mirent à prier. Les assistants s'attendaient à voir célébrer un double mariage. Cependant avaient pu remarquer que les deux jeunes filles ne portaient pas cette figure gaie et cet air de contentement qu'on attribue volontiers à celles qui se rendent à l'autel nuptial. Quelques larmes dérobées avaient paru dans leurs yeux et des soupirs éteints leur échappaient par intervalles. Leur costume n'était pas non plus celui des mariées ; point de voile blanc, point de couronne de fleurs d'orange sur la tête ; toute leur toilette était sévère, presque sombre, et elles n'avaient pour toute parure qu'un bouquet de pensées attachées à leurs ceintures. Ni Victor, ni Léon n'avaient rien rebattu de leur fierté ordinaires, ou de leur air martial, temps que tendre lorsqu'ils tournaient les yeux vers leurs amantes. Mais une pensée grave semblait les dominer, et Léon surtout presque à chaque instant lançait sur sa Louise des re-

gards inspirés comme par l'enthousiasme et l'admiration ; tous quatre interrompaient quelquefois leur prière pour se dire quelques mots à l'oreille, échanger un coup d'œil d'amour ou de regret, et tous rentraient dans le recueillement. Enfin le prêtre parut, escorté de deux servants, et commença une messe basse, et la continua sans interruption jusqu'à la fin. Les assistants qui croyaient assister à un mariage, ne savaient que penser ; cependant chacun se dit bientôt que les capitaines Mainfroy ne se marieraient pas ce jour là, en ne voyant pas paraître leur père ni aucun membre de la famille ; et quelque vieilles filles, répandues dans l'église et allant d'un banc à l'autre, chuchotaient entr'elles d'un air moqueur que les demoiselles Blondeau feraient mieux de chercher d'autres maris, au lieu d'attendre les deux militaires, qui les mèneraient jusqu'à la fin du monde sans les épouser jamais. Il faut convenir que le mariage deux fois interrompu des deux jeunes filles prêtait assez à ces propos jaloux, et justifiaient presque l'opinion qu'on allait se former sur le compte des deux jeunes capitaines, qu'on appelait pour la première fois des (infidèles.) Pour eux et leurs fiancées, ils attendaient dévotement la fin de la messe, et malgré qu'il y eût dans toute l'église un mouvement inusité à leur occasion, ils ne s'en occupaient où ne faisaient pas semblant de s'en apercevoir.

La messe dite, le prêtre s'avança vers les balustrades, et lut quelques prières. Pour lors, Victor et Virginie, Léon et Louise montèrent les marches du chœur, et s'agenouillant auprès des balustrades, ils répondirent aux prières que récitait le prêtre. Louise ouvrit son livre de messe et en tira une feuille de papier qu'elle lut à basse voix, mais assez fort pour être entendue de Léon et du prêtre ; elle passa ensuite la même feuille à Virginie qui la lut également à voix basse. Le prêtre, donna aux deux jeunes filles le crucifix à baiser, et se retira lentement vers le fond du chœur, en récitant des psaumes auxquels répondaient les servants.

Grand nombre d'assistants, mus par la curiosité s'étaient avancés vers les balustrades et s'étaient placés tout auprès des quatre personnes qui prenaient part à la cérémonie.

A CONTINUER.

LE CANARD

MONTRÉAL 25 JANVIER 1879.

M. F. X. Sauviat, No. 49, rue du Pont, St. Roch, est notre agent d'annonces à Québec.

EXECUTIONS CAPITALES.

La gaucherie dont ont fait preuve les bourreaux dans les deux dernières exécutions capitales, celle de Costofralaz à St. Jean et celle de Farrel à Québec, a soulevé dans la presse un concert de récriminations contre le système de confier l'exécution des hautes œuvres au premier venu, novice dans l'art de bourrellerie.

Plusieurs de nos confrères ont suggéré l'idée d'avoir dans la Puissance un bourreau permanent salarié par l'état. D'après eux la métropole a fait assez de progrès dans le crime pour se payer le même luxe que Londres en entretenant un Calcraft passé maître dans son métier.

Nous différons d'opinion avec nos confrères sur ce point. Sans dénoncer la peine de mort comme une institution barbare et immorale, le "Canard" a horreur de la corde, comme moyen de supplice. A son idée ce supplice n'est pas assez raffiné pour les meurtriers de l'acabit de Costofralaz, de Farrel et de Dovd. Le garrot, la guillotine, le pal et les supplices chinois sont de la St. Jean auprès du genre de mort que nous voudrions voir adopter pour les grands criminels dans cette province.

Nous voulons parler d'un supplice moral mortel, un supplice beaucoup plus terrible que les tortures physiques inventées par Néron, Claude et Tibère, un supplice qui, quoique lent, n'en serait pas moins efficace pour amener une mort certaine. Les bourreaux habiles ne feraient pas défaut à Montréal et à Québec. Ils seraient tous assez forts dans leur spécialité pour rendre des points aux tortionnaires de l'Inquisition.

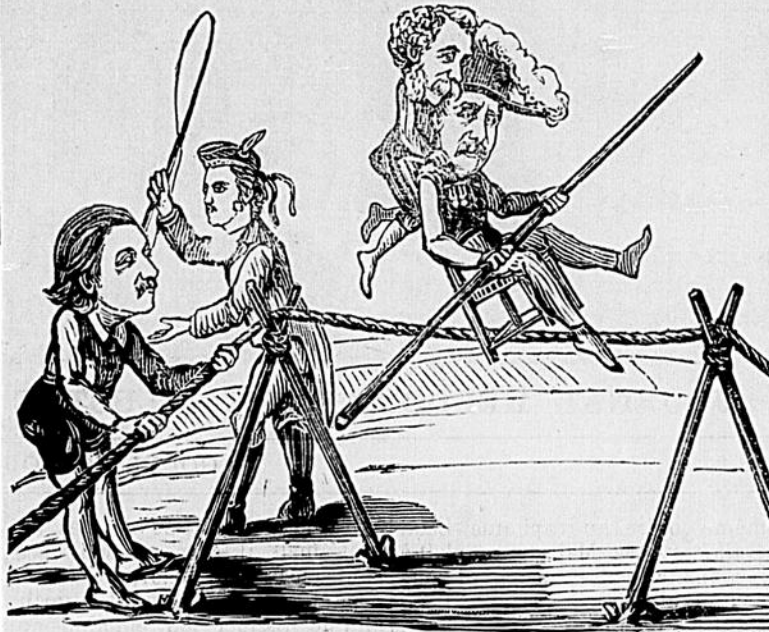
Expliquons nous.

Supposons le cas d'un individu trouvé coupable d'avoir haché son semblable par morceaux sans circonstances atténuantes.

Le juge en prononçant la sentence de mort devra définir la durée du supplice et la proportionner à la gravité du crime.

Ainsi pour le criminel dont nous venons de parler le président du tribunal pourra formuler la condamnation comme suit : "La sentence de cette Cour est que vous soyez ramené à l'endroit d'où vous avez été amené et que vendredi le — du mois de — vous soyez introduit dans la salle ordinaire des exécutions et que là vous écoutiez des conférences de M. Bonpart jusqu'à ce que mort s'ensuive."

Ce supplice devra être le "maximum" de la pénalité infligée par la loi. Le condamné avant d'entrer dans la salle d'exécution subira l'examen du médecin de la prison qui lui débarrassera le tympa-



LA SITUATION A QUEBEC.

LUC.—Tu feras bien de débarquer. J'ai assez de difficultés pour garder mon équilibre sur ce fauteuil.

DELORME.—Voyons, Chapleau, lâche donc cette corde. La moindre secousse pourrait les faire tomber.

et le pavillon de l'oreille; de toutes les obstructions qui pourraient en aucune manière gêner la vibration de l'air dans son organe auditif, afin qu'il ne puisse pas perdre une parole ou une intonation du conférencier. A un signal donné par le shérif le bourreau commencera son œuvre.

La lecture du travail de M. de Bonpart produira d'abord sur le condamné l'effet d'un soporifique quintessencié. Le médecin de la prison lorsqu'il verra clore les paupières du supplicié, le réveillera de avec l'ammoniaque. La torture se continuera pendant trois semaines à la fin desquelles le condamné expirera dans l'agonie la plus atroce.

Supposons à Québec le cas d'un criminel qui eut empoisonné sa belle-mère. Ce crime ayant des circonstances atténuantes, il faudrait une mort plus prompte et moins douloureuse. Voici quelques modes de supplice que nous suggérons :

Le condamné, ayant reçu les secours de la religion, serait introduit dans la salle des exécutions de hautes justice.

Là, Jacques Auger, syndic officiel et poète à ses heures d'hypochondrie, réciterait un de ses trois sonnets, d'une voix cavernueuse et sépulcrale accompagnée des mugissements du violoncelle.

Il nous semble que le condamné tomberait inanimé comme après une apoplexie foudroyante. Cependant s'il avait encore quelques signes de vie, M. Auger pourrait lire (toujours de la même voix en banqueroute) un article de son ami l'éminent critique J. P. Tardivel, contre la révolution et la libre pensée, et pour l'achever d'une manière sûre une conférence du célèbre Docteur Samson sur les tendances du gallicanisme au Canada.

Dans les cas où la loi anglaise permet le supplice du chat à neuf

queues ou dans ceux où l'on doit infliger aux condamnés une punition plus légère, voici quelques uns des supplices que nous signalons à l'attention du Parlement : conduire le condamné au Palais de Justice et le forcer d'entendre des plaidoiries entre MM. Ernest Desrosiers et Charles Thibault ; le faire assister à une séance du Conseil de Ville lorsque nos échevins y discutent sur le site de la gare du chemin de fer du Nord ; le conduire chez sa belle-mère et l'obliger de l'embrasser jusqu'à ce quelle ait les deux joues au vif ; le faire assister à une représentation au Dominion Théâtre ; l'obliger à passer la nuit dans une armoire étroite couché sur les vieux souliers d'un de nos plus populaires échevins ; lui faire lire le "Journal de la rue Ste. Catherine" ; ou les articles du chevalier Gustave Smith dans le "Jeune Age."

Nous en passons et des meilleures.



La Carnardière, 20 Janvier.

Mon Cher Canard,

Lorsque l'hiver est venu avec son cortège mélancolique de pluies, de givre et de frimas, j'ai dû quitter l'agréable séjour du Jardin Viger avec mes compagnes pour attendre dans une prison humide et sombre le retour des beaux jours du printemps.

Un bon matin ensoleillé lorsque le froid faisait relâche, je me suis éloignée de Montréal à tire-d'aile pour aller passer les fêtes du Jour de l'An dans ma famille à la Carnardière.

Je l'avouerai que Québec fait mes délices pendant la saison rigoureuse. Nous y vivons dans une atmosphère imprégnée de poésie. Mômus y agite constamment ses grêlots, et Terpsychore y a tellement de la besogne qu'à la fin du carnaval elle se trouve sur les dents.

Nous n'entendons parler que d'un bal par ci, un "at home" par là et de "surprise party" dans tous les quartiers.

Tandis que les vieux canards à jabot vont entendre les conférences du juge Routhier sur l'immoralité du théâtre, les cannes et les canetons s'amuse à flirter dans les bazars.

Tu ne sais pas encore, j'en suis sûr, ce qu'est un bazar à Québec. Tu t'imagines que ces foires de la charité sont partout les mêmes, c'est-à-dire des cavernes de brigands aux ongles roses qui ne sont satisfaits que lorsqu'ils vous ont enlevé votre dernier écu.

Détrompe toi, cher "Canard" il n'en est pas ainsi des bazars de Québec.

La capitale a voulu réprimer un abus qui caractérise ces réunions en mettant des sourdines au zèle outré des demoiselles chargées d'activer la vente dans les bazars.

La première expérience n'a pas eu tout le succès qu'anticipaient les novatrices.

Il y a quelques semaines dans la salle Victoria, rue Ste. Anne, il se donnait un bazar au profit des Sœurs Grises.

Les dames patronesses avaient été recrutées parmi les fleurs des pois de l'aristocratie.

Ces dames avaient formellement défendu aux demoiselles de s'approcher des Céladons de la haute-ville et de leur faire des yeux en coulisses pour obtenir des "coups" sur leurs marchandises.

Une infraction à ce règlement entraînerait de suite l'expulsion de la salle pour la personne qui s'en rendrait coupable.

Malheureusement il y eut des passe-droit en faveur de trois ou quatre jouvencelles de haute lignée. Une jeune fille croyant que le nouveau règlement était une lettre morte se hasarda à circuler parmi les groupes de messieurs avec une liste pour une râlée. Une des grandes dames, qui croient tirer leur origine du fémur de Jupiter, s'élança vers elle et lui montra la porte. Ce fut là le signal des hostilités dans le camp. Quelques dames plaidèrent en faveur de la jeune fille, d'autres exigèrent son expulsion immédiate de la salle. Celles-ci triomphèrent, mais ce triomphe leur conta le succès du bazar.

Une dame anglaise connue par sa libéralité dans ses aumônes indignée par l'outrecuidance de celles qui affichaient trop haut une aristocratie de contrebande, prit la nappe de sa table par les quatre coins, enveloppa tous les objets de valeur dont elle était chargée, et sortit de la salle disant qu'elle allait porter ses contributions à l'Asile de St. Patrice.

Tu peux juger du froid que cet épisode jeta parmi les spectateurs. De ce moment le bazar fut un fias-

co et des haines sourdes fomentaient entre les deux parties.

Quelques jeunes gens pour amuser les demoiselles leurs proposaient de faire des promenades au bénéfice du bazar. Les demoiselles acceptèrent et les couples riant sortaient de la salle pour parler à leur aise sur la rue de la tournure ridicule qu'avait prise le bazar.

Pour trente sous (25 cents) une demoiselle s'engageait à se promener avec un galant jusqu'à l'Esplanade remontant la rue d'Autueil et revenant par les rues St. Louis et Ste. Ursule. On s'accorda sur un tarif à l'heure et une vingtaine de promenades furent faites par des demoiselles charitables au profit des Sœurs Grises.

On me cite le nom d'une jeune fille qui a fait six courses dans sa soirée avec six cavaliers différents, versant dans la caisse du bazar la somme de \$1.50. On me dit qu'après le dernier fiasco il sera impossible à l'avenir de tenir des bazars dans la haute-ville.

Embrasse bien tous les canetons pour moi.

Je te serre la patte,
LA CANE DU JARDIN VIGER.



COUACS.

On demande vingt-cinq garçons pour vendre le "Canard" à Québec. S'adresser à M. F. X. Sauviat, No. 94, rue du Pont, St. Roch, Québec.

Nous commencerons à publier samedi prochain une série d'articles intitulés "Aux Bords du Styx" ou la descente du "Canard" aux enfers. Le "Canard" donnera une description du royaume de Pluton et fera parler tous nos illustres morts. Plus tard nous donnerons le compte-rendu de notre voyage aux Champs Elysées.

Deux pilotes causent ensemble dans un hôtel de la basse-ville à Québec :

—Moi, une fois il y dix ans, j'ai été jeté sur l'île d'Anticosti après le naufrage d'un brick chargé de charbon que j'avais pris à Halifax. Nous étions trois qui avions survécu et nous avons passé cinq jours sans manger.

—Moi, c'était bien pire que ça. Il y a environ vingt ans, je faillis périr dans le naufrage d'une goëlette avec une charge de harongs. Notre vaisseau a sombré au large et j'ai pu me rendre à la nage jusqu'à une des sept îles.

J'ai été quinze jours sans rien me mettre sous la dent. J'étais rendu à un tel point que lorsque l'équipage d'un brigantin allemand m'a recueilli j'avais des toiles d'araignée dans le.....

—Tais toi il y a une dame qui entre.



DEUX MINISTRES EN RAQUETTES.

Nos courroies se détachent. Je crois, Marchand, que nous ferons bien d'enlever nos raquettes lorsque nous serons rendus à cette clôture. Je ne vois pas le moyen de sauter pardessus.

Pendant une récente course à la raquette deux jolis marchands ambulants (Joly Marchand pour les abonnés du défunt "Crapaud") jouaient sur les maux du pays (mots pour les abonnés du défunt "Cochon") afin de charmer les ennuis de la route. On raconte qu'entre deux plongeurs l'homme aux calambours se serait rendu coupable de l'atrocité suivante :

Mon premier sert pour voler ; mon second est un cri de charretier ; mon troisième est le nom d'un économiste français ; je crains fort de tomber sur mon tout renversé.

"Give it up" répond le seigneur du Platon.

Alors l'auteur "d'Erreur n'est pas compte, reprit :

Mon premier sert pour voler c'est "ate" ; Mon second est un cri de charretier : c'est "hue" ; mon troisième est le nom d'un économiste français : c'est "Say" ; je tomberai bientôt sur mon tout renversé.

Bonjour Luc, interrompit aussitôt le chef des usines à juge de paix et sur ce il fut pris d'une syncope qui le fit cheoir immédiatement sur le..... tout renversé de Luc. Cet incident a été cause que les illustres marcheurs sont arrivés au Sault en retard de sept ou huit heures.

La scène est dans un village en bas de Québec.

Une vieille femme vient d'emplir deux seaux d'eau à la rivière.

Rendue au pied d'une côte, elle reprend haleine avant de commencer à la gravir avec sa charge. Elle se soulage en laissant échapper un bruit des plus indiscrets. Sans se douter que le curé la suit à trois ou quatre pas, elle s'exclame :

—Ah binche ! en voilà un trictrac !

Elle se remet en marche, et arrivée sur le sommet de la côte, elle s'arrête de nouveau pour faire entendre une détonation dont les

modulations sont plus prolongées.

Tiens, dit-elle à haute voix, en en v'là une gironde ! Puis elle se retourne pour voir s'il n'y avait personne en arrière. Elle reste pétrifiée en voyant le curé. Rouge comme une pivoine elle lui demande :

—Y a-t-il longtemps que vous me suivez, monsieur le curé.

—Pas bien longtemps, seulement depuis le trictrac jusqu'à la gironde ! !

On demande à Trois-Rivières deux copistes pour une étude de notaire. Salaire \$400 par année. S'adresser par lettre à "Rupert" bureau de Poste.

La lettre suivante est authentique :

Montréal, 19 Décembre 1878.

Monsieur permette moi de vous déployer ces quelque mot pour vous rapeller de la dernière viller que l'on a passer ansamble. j'aurait jamais crut que c'était la dernière car apres la parole que vous m'adit a vant de partrie gespaiereait bien d'avoir le bonheur de ce recevoir comme vous lavier dit ge devait vous attendre le dimanche et comme j'ai fait aussi et de puis ce dimanche que je vous atant mais puisque vous aite si exigan de vos visi j'aime rait bien que vous vous done rai la peine de manporté mon portrait. Si vous vouler pas vous donnez la paine de lamporté eyez dont là bonte de lanvoyez porte ce nait pas pour la considairation du portrait j'aime rait pas que vous aurai lavantage de rire de moi avec mon butin suivant que vous aite parmi damporte mon portrait malgré moi ce nait pas un portrait à lesser a aucun messieu par conséquand tin à lavoir au plus vite malgré que vous navez dit an prenant ce portrait que vous netiez pas abutuai à rire de parsonné aprésant je vois bien que ces tout le contraire, je fini mes quelque mot an vous faisant

de mes meleur respect et au plaisir de se revoir bien tôt, roponse au plus vite dune maniaire ou loutre,

excuser mon écriture
je suis mademoiselle

Z***

je demeure sur la rue Baudri
No.***

Pourquoi faire tant de jérémiades sur les temps durs lorsqu'en allant chez véritable Brazeau, No. 47, rue St Laurent, où l'on peut se procurer d'excellents cigares de la Havane, pour 5 cents, les mêmes qui se vendent ailleurs 10 cts ainsi que des pipes en bois avec bout d'ambre à moitié du prix des commerçants en gros. N'oubliez pas l'adresse, 47, rue St. Laurent, près de la rue Vitré.

Trouvé sur le bureau de toilette d'une demi-déesse, à Ste.....

Dégage la nuit couvre notre Emisfer. Leur est sonné c'est l'instant de partir Aman discret, je vole avec mistère Ver la beauté que la mour m'afait choisir Au ciel d'asur sur ma tête étain sel Vené sourire à mes ten Iresse Tombé viroux qui retené ma belle Guidé mes pas étoil eu des amours.

Non plus d'espoir mon âme se trahit Des yeux jaloux ont pénétré mon cœur Cher il faut que je t'oublie A j'ai du sor épuisé la rilleur J'ai tout perdu toute exsepté mes peines Dieu de plaisir que ces moments cont Tombé viroux qui retené ma belle Guidé mes pas étoil eu des amours.

—Dialogue entre M. et Mme. Chansongris, ancien commerçants, aujourd'hui rentiers, demeurant à la grande allée, Québec.

MADAME.—L'heure du dîner approche et Oscar n'est pas encore arrivé du college. Cet enfant-là me donnera toujours des inquiétudes !

(Parenthèse : — L'enfant vient d'atteindre sa dix-septième année.

MONSIEUR.—C'est moi ; il ne songe qu'à flâner et à jouer. Ce garçon-là ne fera jamais rien.

MADAME.—Ne crois-tu pas qu'il aurait des dispositions pour l'étude de la médecine ?

MONSIEUR.—Tu rêves !

MADAME.—Avocat ?

MONSIEUR.—Encore moins.

MADAME.—Dans le commerce ?

MONSIEUR.—Il ne ferait que des bêtises et me ruinerait peut-être ;

MADAME.—Qu'en ferons-nous ?

MONSIEUR.—Tu sais que je suis très lié avec l'hon. M. Langevin. Je vais tâcher de procurer à Oscar une "situation" dans le bureau de Poste. Il réussira très bien dans cette partie.

Et voilà comment beaucoup sont appelés et même élus à des emplois publics !

Un chasseur demandait à un compagnard un renseignement, que celui-ci ne semblait pas comprendre.—Mais vous êtes donc bêtes à manger du foin ? s'écria le questionneur impatient.

Ah ! monsieur est bien bon de se retirer les morceaux de la bouche pour moi, répondit le naturel des champs de son air bonasse.

Le chasseur disparut sans regarder derrière lui.

Les amateurs du noble jeu de billards se donnent rendez-vous tous les soirs à la salle de F. X. Sauviat, No. 94, rue du Pont, St. Roch. Québec.

Encore un mot aux entrepreneurs de bâtisses et autres intéressés dans le commerce de bois.

Aujourd'hui samedi, 25 courant, ce fonds de bois de service sera mis en vente au chemin Papineau, à l'ancienne place d'affaires de MM. Renaud et Favreau, la vente se continuera jusqu'à l'épuisement du fonds. On y trouvera toutes sortes de bois de service, blanchi et brut. Rappelez-vous que tout sera vendu à sacrifice et pour argent comptant.

Un monsieur en grande toilette, habit noir, gants blancs, entre précipitamment chez un pharmacien. —Pouvez-vous me préparer tout de suite, dit-il d'une voix haletante, une potion d'huile de ricin qui puisse être prise sans qu'on n'en soupçonne même l'odeur, sans qu'on se doute seulement d'un remède.

—Parfaitement, répond le pharmacien.

Cinq minutes après, il reparait tenant à la main un verre à demi plein d'un liquide agréable à l'œil.

—Monsieur, dit-il en souriant, en attendant la potion, me permettez-vous de vous offrir un verre de limonade ?

—Volontiers...mais faites vite. Le client avale la boisson. Dix minutes se passent. A la fin, impatienté :

—Eh bien ! et cette potion ? —Monsieur, dit le pharmacien, je suis heureux de constater que j'ai comblé vos désirs : la potion, vous venez de la prendre sans vous en douter un seul instant.

—Ah ! malheureux que vous êtes, s'écrie le monsieur. Ce n'était pas pour moi. C'était pour ma belle-mère, qui vient de se trouver mal. Moi, je me marie dans une heure.

Et, jetant cent sous sur le comptoir, il s'enfuit éperdu.

—L'an passé un voyageur étant descendu à l'hôtel de.....demanda qu'on lui servit des œufs frais à la coque. Ce qui fut fait immédiatement. Mais, à sa grande surprise un œuf, contenait un poulet. Il appelle le garçon et allait crier,

—Qu'y a-t-il, monsieur ? fit celui-ci.

—Pou de chose, un poulet dans cet œuf.

—Chut !... monsieur, pas si haut continua le garçon, honnête loustic.

—Comment, pas si haut ?

—Non, l'on vous ferait payer le poulet.

A la caserne :

—Un artilleur. — C'est vexant tout de même qu'on ait supprimé les "biturges" de la Sainte-Barbe !

Le sapeur. — Qu'on a reconnu substantiellement que sainte Barbe elle est la patronne des sapeurs, réglementairement parlant.

L'artilleur. — De quoi ? si elle n'est pas la patronne des artilleurs, pourquoi donc qu'on dit qu'elle a été "canonisée" ?

Nous avons reçu le télégramme suivant d'Acton Vale :

Elections municipales sanglantes. Simard avocat et Rascony, duel à coups mitaines chez Dubois, maître de poste. Simard dit : voyons donc, quelqu'un prendra-t-il ma canne que je me batte (sic). Le Dr. Ouellet pense les blessés. Le chiffre de statistiques vitales d'Acton sont toujours les mêmes.

COMMANDEMENTS DU MARI.

1o—Je suis ton seigneur et maître, à qui tu as juré amour, respect et obéissance ; car je t'ai empêchée de rester vieille fille et je t'ai sauvée des ennuis de la solitude.

2o—Ne jette sur aucun homme un regard d'amour ou d'admiration ; car ton mari est un mari jaloux.

3o—Ne parle jamais légèrement de ton mari et ne parle pas aux voisins des défauts qu'il pourrait avoir, car s'il venait à apprendre que tu te conduis comme cela, il punirait ta pertinence en te privant de chignons, de Grecian Bends, etc., ce à quoi tu serais très-sensible.

4o—Le dimanche, qu'il n'y ait rien à faire dans la maison. Quo le samedi, dès 4 heures de l'après-midi, les bambins soient lavés et que le pain soit cuit. Mais oh ! femme, voici une recommandation importante : fais ton marché toujours seule, et surtout n'y vas jamais avec d'autres femmes, car avec elles tu penseras plutôt à t'acheter des rubans et des dentelles qu'à procurer des cigares à ton excellent mari.

5o—Honore les parents de ton mari.

6o—Ne "claque" jamais les enfants et ne les empêches pas de faire des "incursions" dans le "sucrion" ni de courir après avoir volé les pâtisseries ou le jambon ; car un estomac affamé ne connaît que ça : couper et courir.

7o—Ferme ton oreille à la flatterie et ne reçois rien que de ton mari.

8—Lorsque ton mari dort ne fouille pas dans ses poches pour te procurer de l'argent ; ne lis pas non plus les lettres que tu y trouveras ; car cela ne te regarde pas : c'est l'affaire de ton mari ; ne fais pas de questions, mais pense de lui toutes les bonnes choses que tu voudras.

9o—Ne cache jamais rien à ton mari ; dis-lui toujours la vérité et ne le trompe pas sur l'argent qu'il te confie pour les dépenses de la maison ; car ce mari déteste les petits larcins domestiques.

10o—Ne désire pas la maison de ta voisine, ni ses meubles ni ses habits, ni rien de ce qui lui appartient : lorsque ton mari sortira avec toi, ne porte pas de crinoline ou autre machine dangereuse qui pourrait l'estropier.

11o—N'attends pas de présents de ton mari, l'anniversaire de ton mariage, car il est écrit ; "Bénis sont ceux qui n'attendent rien, car ils ne seront point déçus."

Amusante historiette racontée dans le *Charivari*. La chose serait arrivée à Alphonse Karr.

Un solliciteur d'étrennes se présente : —Qui êtes-vous ? lui dit le visité. —C'est moi qui allume le réverbère placé devant votre porte, dans la rue.

—Ah !... Eh bien, voici une pièce de vingt sous.

Un quart d'heure après un autre employé à l'éclairage public se présente.

—Mon ami, lui dit Alphonse Karr, j'ai déjà donné pour le réverbère.

—Oh ! monsieur, dit l'homme, vous avez donné à celui-là.

—Et que faites-vous donc !

—Moi, je l'éteins.

Aujourd'hui que la recherche des combles est à la mode, voici qui pourrait passer pour le comble du sang-gène.

On dine chez madame C..., et la bonne vient de servir un superbe gigot. appétissant et doré à faire plaisir.

UN INVITÉ.—Oh ! mais ce gigot est très cru !

MADAME.—Vous croyez, monsieur ? il me semblait au contraire qu'il était à point.

L'INVITÉ.—Pardonnez-moi, madame, il n'y a qu'à le voir : il est cru, beaucoup trop cru.

MADAME, soupirant.—Dans ce cas, Marie, remettez le gigot à la broche.

Au bout d'un quart d'heure, on rapporte le gigot, à peu près calciné. Madame en offre une tranche à l'invité, et non sans amertume :

—J'espère que vous ne le trouverez pas trop cru, maintenant.

—Oh ! madame, s'écrie l'invité en repoussant l'assiette, ce n'est pas pour moi que j'ai parlé tout à l'heure. Je ne mange jamais de gigot !

REBUS No 54.



Explication du Rebus No 53.

Le silence est d'or dit le proverbe.

Le sil en ce-haie d'or-dix lepro-verre-be.

Les personnes dont les noms suivent nous ont fait parvenir l'explication du dernier rebus.

Zépherin Huot, L E Demers, Dlle G Lagarde, Dlle Rosianne Lagarde, Marie Rose David, C Lafortune, C Duplessis, Dlle H Malchasse, Bernabé Cormier, Hector Perrin, C H Soly, Nap Gosselin, L de Vaudreuil, Henri et Eusebe Senécal, Dlle Rosalie J Dufresne, Timothée et Philémon Dufresne, Adolphe Christin, Damase Laramée, Lt Col T Gadbois Dufresne, O Malchasse, H Filteault, Pierre Lecomte, S Lafontaine, J B H Gariépy, Elie Gauthier, Henri Benjamin, Chs Lauzon, L P Audet, Dlle Esther Lusignan, Ls Larrivée, J Bourdon, fils, Ed Pichette, Bruno Beaudet, Joseph Paré, Françoise Brindamour, Thomas Madgin, H Tessier, J B Grégoire, Alcide Chaussé Léopold V Couturier, Odilon Paré, Joseph Barré, Antoine Du Lin, Dlle Fanny Robert, Ovide St. Jean, Mad Paquette, V LeFebvre, Wm Halpin, Jean Descotes, Jos Robert, J Paquette. Ls Paquette dit Jeanneaux, A A Paquette, Amédée Loiselle, J B Seers, Hormidas Courtois, E L Lussier. A C Gravel, Elie Pilon, Vincent Lafond, détectif, Marie Groleau, T H Leclerc, L Croze, A Sauriol, J E Leclerc, Alfred Adam, Celendé Guertin, Dme Napoléon Duchesnois, A Leclair, J A Robillard, A Dajenais, George Etienne Grenier, Damase Champagne, Dlle Alexina Geoffrion, Nap Veilleux,

Dlle Alexandrina Lavigne, Horace Poppin, Dlle L Léger, Dlle Louisa Roy, Dlle Maria Gagnon. Clara Chabot, Emma Danielson, Dlle Georgina Courteau, Médéric St Cyr, John Leduc, François Champagne, Horace Mercier, Jos Roy dit Portelance, Pierre Payette, Georgina Lambert, Narcisse Lemay, Dlle Appollina Fullum, Clara Ward, Dr M O B Ward, A E Guimond, Jos Larivière, Avocat, J A Labelle, S H Smith, Dlle Témora Leclair, Dlle Marie Antoinette Michaud, Dlle Alexina Collettere, J A Labossière, Alexina Bourguignon, Montréal ; Henri C Gaudry, Mile-End ; Mad Elie Ste Marie, D E Raza, Village St Jean-Baptiste ; L Mablon, Adolphe F Lalonde, Ste Cunégonde ; J H E Mallette, Como ; Louisa Jeannotte, St Jean ; Théophile Proulx, St Placide ; L N Belisle St Liboire ; P G Morin, St Antoine ; R Damour Ste Philomène ; Dame Jean Gariépy, Varennes ; André Leduc, Oct Laurin, Jos Faubert, J W B Chevrefils, Beauharnois ; Antoine Lefebvre, St Hyacinthe ; A Germain, Michel Fontigny, Chs Grenier, Salem Sigman, P Durand, Clétus Charbonneau, Pantaléon Shooner, Adolphe Lavigne, William Cartier, Alexis DeGuise, Antoine Potvin, Emile Lafond, Paul Chalifoux, Joachim Raiche, Sorel ; Dlle Stephanie Bouthillier, Rose Pereault, Philippe Plante, Ed Bouthillier, St Sulpice ; Edmond Provost, Repentigny ; S Robichaud, T Grigon, P Prud'homme, Oscar Prevost, St Jérôme ; Albert II Durocher, Dlle Amanda Robichon, Aurèle Barthe, Trois-Rivières ; J N Duquet, Mad Samuel Delisle, Dlle Virginie Duquet, L Turcot, Dlle Elise Lyonnais, Jos Sauviat, Geo Tanguay, Nap Pouliot, H Olives, James Sutton, Glass F X Sauviat, Onésime Roy, Philippe Pelletier, Edmond Hardy, Emile Bedard, Mad Philéas Laberge, Théodule Giguère, Québec ; Dlle Marie-Louise Poliquin, St Thomas Montmagny ; J B de la Salle Gravelle, D Tassé, J Hector Laperrière, David Roy, Emery M St Jacques, G Ferdinand Dupuis, J Bte St Laurent, Écolier, Adelard Chantal, L L Volignv, P Grant, R Mavaut, Ottawa ; Mlle Angelina Singer, Montréal.

N.B.—Les noms des personnes qui nous envoient la solution des rebus après le mercredi soir ne sont pas insérés.

Salle de Billards de St. Roch, No. 94, RUE DUPONT QUEBEC. F. X. SAUVIAT, Propriétaire.

FOMDS DE BANQUEROUTE,

Sacrifice immense d'un assortiment de MARCHANDISES SECHES \$25,000.00 Le tout vendu sans réserve.

F. X. LECAVALIER & Cie.,

Ayant en l'avantage de faire l'acquisition du Fonds de Banqueroute de MM. Archambault et Thérien à très bas prix, le vendront à 50 cts dans la piastre.

Cette vente a actuellement lieu dans l'ancien magasin de MM. Archambault et Thérien, et dans celui de MM. F. X. Lecavalier et Cie.

289 et 293, Rue St. Laurent,

et durera jusqu'à ce que le Stock soit épuisé. Lecteurs du *Canard* profitez de cette chance extraordinaire.

F. X. LECAVALIER ET CIE.

RESTAURANT A VENDRE.

On offre en vente un RESTAURANT ayant une clientèle choisie et située dans une place centrale. Conditions des plus faciles. S'adresser au bureau du *Canard*.